SNALC FGAF
Écoles ▸ Collèges ▸ Lycées ▸ Supérieur
n°1 - décembre 2013

LA LETTRE D'INFORMATION Contractuels

www.snalc.fr

SNALC – 4, rue de Trévise – 75009 PARIS
Tél. : 01 47 70 00 55

Sommaire

1 ▪ ÉDITORIAL
Le GT 13

2 ▪ Pourquoi adhérer au SNALC ?
▪ Le congé de formation professionnelle

3 ▪ Demande d'audience auprès de la DRH du Ministère de l'Éducation Nationale

4 ▪ RESPONSABLES ACADÉMIQUES

Notre site national
www.snalc.fr

Vous pouvez contacter le secteur national des non titulaires du SNALC

contractuels@snalc.fr

Le GT 13

Dans le cadre des discussions sur les métiers et les parcours professionnels des personnels de l'Éducation Nationale, le groupe de travail spécifique aux contractuels **(GT 13)** se réunira pour la première fois le 22 janvier 2014 ; **le SNALC y sera représenté**. Ce groupe de travail sera chargé de mener une réflexion sur les missions des différentes catégories de personnel, mais aussi d'aborder les thématiques des parcours professionnels et de la formation propres aux contractuels. Ce sera surtout l'occasion pour le SNALC de faire remonter les demandes les plus urgentes, afin d'amender certains points de la loi du 12 mars, notamment ceux concernant le calcul de l'ancienneté, trop restrictif actuellement.

En effet, force est de constater que la loi du 12 mars relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions de travail, bien qu'étant un progrès, n'a pas permis de résorber efficacement la précarité des non titulaires. Les possibilités de titularisation se sont révélées insuffisantes, la première session des concours réservés et examens professionnels s'est déroulée de manière très chaotique, de trop nombreux candidats ont été déclarés admis dans un premier temps pour être écartés ensuite, pour défaut d'ancienneté exigible.

De plus la « cdisation », suite à la loi du 12 mars, a eu des effets pervers pour de trop nombreux agents. Des agents, recrutés en CDI sur un temps complet et passant à un temps incomplet, voient leurs revenus diminuer, d'autres recrutés sur un temps incomplet se voient refuser un service à temps complet.

Pour les agents en CDD, là aussi, rien n'a vraiment changé. Ils sont toujours soumis à la même précarité, ayant trop souvent des conditions de travail inacceptables.

Le GT 13 sera l'occasion de faire remonter tous les problèmes rencontrés par les agents contractuels, ainsi que leurs revendications. Ce sera surtout l'occasion pour **le SNALC-FGAF** de se battre pour obtenir un véritable plan permettant une sécurisation du parcours professionnel, une amélioration des perspectives de carrière pour les agents en CDI et un accès à la titularisation facilité pour tous.

Philippe FREY
Membre du Bureau National
Chargé des contractuels

Pourquoi adhérer au SNALC ?

Quand on est non titulaire, on est souvent isolé, peu ou pas renseigné. Se syndiquer au SNALC, c'est avoir l'assurance d'être renseigné, conseillé, accompagné et soutenu dans ses démarches auprès de l'administration, pour les promotions, la notation, les congés formation, les licenciements, etc.

Le SNALC est le second syndicat de l'enseignement secondaire et historiquement le plus ancien (fondé en 1905). Totalement apolitique, Il est représenté dans la totalité des académies. Au SNALC, on ne vous promettra pas le Grand Soir, on ne vous demandera pas de voter pour tel ou tel, on répondra simplement présent lorsque vous aurez besoin d'aide, d'information, de soutien.

Être syndiqué au SNALC, c'est recevoir toutes les publications du SNALC, notamment La QU, (La Quinzaine universitaire). C'est ne pas être isolé au sein de son établissement scolaire, parce qu'il est important de pouvoir compter sur la solidarité de tous ses collègues en cas de problèmes, d'être mieux intégré dans l'établissement. Vous pouvez compter sur les délégués du syndicat de votre établissement, de votre section académique. Vous pouvez aussi contacter le secteur national des non titulaires du SNALC en cas de besoin (contractuels@snalc.fr).

En adhérant au SNALC, vous bénéficierez, sans supplément de cotisation, des services juridiques de la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires en cas de problème avec votre chef d'établissement, vos élèves, ou les parents d'élèves.

Se syndiquer au SNALC n'est pas cher !

Le SNALC, conscient de la précarité de nombreux contractuels, demande une faible cotisation aux agents non titulaires, 60 euros actuellement en métropole. De surcroît, 66 % de ce montant est déductible de l'impôt sur le revenu. Si l'agent est non imposable, ou si l'impôt est inférieur au montant de la cotisation, l'administration fiscale lui remboursera tout ou partie de ce crédit d'impôt. Le SNALC vit des seules cotisations de ses adhérents. Cette indépendance financière est le prix à payer pour garantir son indépendance à l'égard de tout pouvoir.

Si vous souhaitez rejoindre un syndicat dynamique, humaniste et innovant,

adhérez au SNALC !

Le congé de formation professionnelle

Les circulaires rectorales concernant le congé de formation professionnelle pour l'année 2014-2015 viennent de paraître.

Pour bénéficier d'un Congé de Formation Professionnelle (CFP), les agents non titulaires devront être en activité et justifier de **3 années de services effectifs**. Les services à temps partiels sont pris en compte au prorata de leur durée.

Durant ce congé, l'agent percevra pendant 12 mois maximum une indemnité mensuelle égale à 85 % de son traitement brut et de l'indemnité de résidence, sans toutefois dépasser l'indice brut 650 (*ou 543 majoré, soit actuellement 2 514,24 € brut par mois*). Il continue de percevoir le supplément familial de traitement. Le congé de formation est considéré comme temps de service effectif. Il gardera les droits afférents à sa position d'activité (avancement, retraite ...). Ce congé peut se prolonger de deux années supplémentaires, mais non rémunérées.

Si les délais d'attente, pour obtenir ce congé, sont souvent de 4 à 5 années, voire davantage, pour les titulaires, les non titulaires obtiennent souvent ce congé à leur première ou deuxième demande, vu le faible nombre de demandes.

La demande est à faire par internet sur le site internet du Rectorat. Attention aux dates, courant janvier pour la majorité des académies. En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter la section académique du SNALC ou à écrire à **contractuels@snalc.fr** ■

Demande d'audience auprès de la DRH du Ministère de l'Éducation Nationale

Le SNALC-FGAF a déposé auprès de Mme GAUDY, Directrice générale des Ressources Humaines (DRH) du Ministère de l'Education Nationale, une demande d'audience pour à la fois rappeler nos revendications et demandes sur la question des non titulaires, en particulier sur le Contrat à Durée Indéterminée (CDI) des personnels enseignants non titulaires, mais aussi pour soulever les problèmes rencontrés par les lauréats des concours réservés lors de leur année de stage.

Concernant la situation des agents contractuels, nous souhaiterions plus particulièrement aborder quelques points :

> le cas de collègues en CDI embauchés à temps complet et se retrouvant lors de cette rentrée avec un temps incomplet. Nous souhaiterions que l'intégralité du traitement soit maintenue. Cette disposition nous semble légitime. Nous tenons à souligner que cette situation reste peu courante et donc, que le ministère pourrait envisager une directive nationale, ou tout au moins de vives recommandations auprès des académies leur demandant une véritable continuité du salaire pour les agents en CDI recrutés sur un temps complet.

> le cas de collègues en CDI embauchés à temps incomplet, et qui, dans certaines académies, ont du mal à obtenir un temps complet. Là aussi, il nous semble juste de leur fournir dès que possible un temps complet, dans la limite des possibilités.

> le cas de contractuels qui, malgré leurs innombrables CDD, n'entrent pas dans le dispositif de « cdisation » prévue par la loi Sauvadet. Nous souhaiterions que soit mis à l'étude un assouplissement des conditions d'obtention du CDI et, en attendant, que leur cas soit étudié avec la plus grande bienveillance. Nous avons eu connaissance du cas d'une contractuelle de plus de 55 ans enchaînant les CDD depuis 2001 (dont 39 CDD entre 2004 et 2012), avec des rapports élogieux de ses supérieurs et à qui on refuse le CDI sous prétexte qu'elle ne remplit pas les conditions d'éligibilité. La loi Sauvadet a créé un droit, elle ne doit pas être utilisée pour empêcher de recruter en CDI.

Si le SNALC-FGAF se félicite du progrès social apporté par la loi Sauvadet, force est de constater que ce dispositif est insuffisant pour réduire la précarité.

Concernant la situation des stagiaires, lauréats du concours réservé ou examen professionnalisé, session 2013, la mise en place de l'année de stage s'est faite de façon chaotique. La situation des stagiaires est variable d'une académie à l'autre, tant pour la durée de service que pour la formation professionnalisante. Dans certaines académies, les stagiaires ont un temps de service hebdomadaire de 15 heures et ont droit à une formation, dans d'autres, il leur a été imposé un service de 18 heures et sans droit à formation. De plus, trop de stagiaires se retrouvent sans tuteur, ce qui nous semble pénalisant quant à la titularisation. Le rôle des tuteurs n'est pas clairement défini, et là aussi, variable d'une académie à l'autre. Il semblerait que cette problématique soit commune avec nombre de contractuels admissibles (C2). Le SNALC-FGAF demandera un cadre national pour les modalités de stage.

Par ailleurs, des contractuels admissibles ayant validé le M2 et ayant accepté un service de 15 heures ou plus, nous ont fait part de leur impossibilité de suivre, pour diverses raisons, la formation professionnalisante et le cursus leur permettant de préparer dans des conditions optimales les épreuves d'admission. Ils émettent aussi de vives inquiétudes quant à la réussite au concours et souhaiteraient que les membres des jurys soient informés de leurs difficultés à préparer les épreuves finales. Là aussi, le SNALC-FGAF demandera que tout soit mis en œuvre pour faciliter l'année de stage et permettre l'accès à une formation de qualité.

Enfin, nous réitérerons la demande faite, dans le cadre d'une intersyndicale, à Monsieur le Ministre Vincent PEILLON, d'un bilan précis de la session 2013 de recrutement des personnels non titulaires dans le cadre du plan « Sauvadet ». Nous aimerions connaitre les mesures prises permettant aux candidats d'éviter les désagréments subis lors de cette première session, entre autres, les problèmes de vérification d'éligibilité.

Nous vous tiendrons informé des résultats de cette démarche dans notre prochaine lettre électronique. ■

Responsables académiques

SNALC FGF
Écoles ▸ Collèges ▸ Lycées ▸ Supérieur

ACADÉMIE	PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE	TRÉSORIER	DÉLÉGUÉ auprès du RECTORAT
AIX MARSEILLE	**M. Thierry Tirabi -** (Vice-Pdt) **M. Gilbert Aguilar** Tél 09.51.52.98.08 - 06.33.71.50.01 snalc.am@laposte.net	**M. Marc Silanus** snalc.am@laposte.net	**SNALC - M. Didier Anastay** - Les Fauvettes 181, rue Dr Cauvin - 13012 Marseille didier.anastay@9online.fr	**M. Thierry Tirabi** **M. Gilbert Aguilar** snalc.am@laposte.net
AMIENS	**M. Martial Cloux** - martial.cloux@wanadoo.fr 26, rue J.-J. Rousseau - 02200 Soissons T-Fax 03.23.59.53.64	**M. Patrice Leloir** 12, rue de l'abbaye - 80800 Marcelcave Patrice.leloir@wanadoo.fr	**SNALC - M. Fleury** 2, rue Vivaldi - 60300 Senlis p.fleury@snalc.fr - Tél 03.44.53.65.06	**M. Philippe Trépagne** - Tél 09.73.82.67.93 14, rue Edmond Cavillon - 80270 Airaines philippe.trepagne@dbmail.com
BESANÇON	**Mme M. Houel** - 5, rue derrière Laval 25660 Gennes - Tél-Fax 03.81.55.75.95 snalcfc@free.fr	**Mme Sylvie Prévot** prevot-michel@wanadoo.fr Tél 06.33.26.99.13	**M. Gilles Chambaret** 40, rue des Ecoles - 39000 Lons-le-Saunier Tél 03.84.24.73.87	**Mme Michèle Houel** (voir col. Présidente) Vice-Pdte **Mme A.-M. Marion -** 06.09.64.37.93 anne-marie.marion@wanadoo.fr
BORDEAUX	**Mme Marie-Thérèse Alonso** 43, av. Galliéni - 33500 Libourne Tél 05.57.25.91.09 - snalc.bx.vp1@gmail.com	**M. Thierry Claus** Tél 05.57.25.91.09 - snalc.bx.vp1@gmail.com	**M. Jean Bertrand Guillaumet - SNALC** 109, rue Millière - 33000 Bordeaux	**Mme Marie-Thérèse Alonso** (voir col. Présidente)
CAEN	**M. Henri Laville** - snalc.bn@wanadoo.fr 4, av. Jeanne d'Arc - 14000 Caen Tél 06.33.92.09.61 - Fax 02.31.52.13.66	**Mme Anne Parléani** 25, rue Châteaubriand - 14000 Caen Tél 02.31.73.72.02 - snalc-sd14@wanadoo.fr	**SNALC - M. Patrick Buhot** 10, rue Jules Verne - 14100 Lisieux Tél 02.31.63.60.49 - snalcbn-tres14@orange.fr	**M. Henri Laville** (voir col. Président)
CLERMONT FERRAND	**M. Jean-René Lanaret** 15 ter, av. Massenet - 63400 Chamalières Tél 06.69.04.05.11 - lanaret.jr@orange.fr	**Mme Isabelle Defix** - Tél 06.88.18.28.44 6, imp. du 4 septembre - 63800 - Cournon d'Auvergne isalionel@orange.fr	**Mme Nicole Duthon** - Tél 06.75.94.22.16 9 bis, rte de Beauté - 63160 Billom jm-n.duthon@wanadoo.fr	**Mme Duthon** (voir col. Trésorier) **Mme Vautrin** - Tél 04.73.30.84.84
CORSE	**M. Lucien Barbolosi** Tél 06.80.32.26.55	**Mme Sylvie Chiariglione** Fossi Village - 20137 Porto-Vecchio Tél 04.95.70.49.07 - 06.22.85.43.54	**SNALC - M. André Agostini** Les terrasses du Fango - Bat A - 20200 Bastia Tél 04.95.46.17.38 - 06.10.87.09.07	**M. Pierre D. Ramacciotti** - Tél 06.11.27.16.35 **Mme R-Marie Biancardini** - Tél 06.18.53.80.83
CRÉTEIL	**M. Loïc Vatin** - Tél 09.53.77.86.60 snalc.creteil@gmail.com - http://snalc.creteil.free.fr 93, av. Mendès France - 94880 Noiseau	**Mme Marie-Hélène Burnouf** 33, rue de Seine 75006 Paris	**SNALC - Mme Damienne Vatin** 93, av. Mendès France - 94880 Noiseau damienne.vatin@free.fr	**M. Emmanuel Protin** Tél 06.17.82.23.05 - pressesnalc@snalc.fr
DIJON	**Mme Françoise Morard** 7 bis, rue de la Mare - 21380 Messigny Tél 06.62.72.66.37 - snalc-dijon@wanadoo.fr	**Mme Line Godefroy** 16, rue du Général H. Delaborde - 21000 Dijon snalc71@yahoo.fr	**M. Bernard Thiébaud** 27, rue de Talant - 21000 Dijon Tél 06.76.74.17.97 - bernardthiebaud@wanadoo.fr	**Mme Françoise Morard** (voir col. Présidente) **M. Bernard Thiebaud** (voir col. Trésorier)
GRENOBLE	**Mme Isabelle Mathieu** 10, rue Martin Luther King - 38400 Saint Martin d'Hères iclm.mathieu@gmail.com - 06.72.88.53.20	**M. Alexandre Froelicher** alexandre.froelicher@gmail.com Tél 06.70.77.19.93	**Mme Anne Mugnier** a.mugnier_SNALC@aol.com Tél 06.13.63.89.46	(voir col. Présidente)
LILLE	**M. Benoît Theunis** - snalclille@voila.fr 6, rue de la Métairie - 59270 Méteren Tél-Fax 03.28.42.37.79	**M. G. Petitberghien** - Rés. Franklin - appt 315 5, rue Sainte-Barbe - 59000 Lille gregory.petitberghien@laposte.net	**Mme Rots** - 10, allée des Santolines 59380 Crochte Tél 03.28.62.37.78 - joelle.rots@orange.fr	**M. Grégory Petitberghien** (voir col. Secrétaire) Tél-Fax 03.20.07.69.08
LIMOGES	**M. Frédéric Bajor** - f.bajor@gmail.com Le Mazaudon - 87240 Ambazac Tél 06.15.10.76.40	**M. Olivier Jaulhac** 50, av. du Gal Leclerc - 19200 Ussel Tél 06.61.95.43.10 - snalc.limousin@gmail.com	**SNALC - M. Saillol** 6, rue Monnet - 23000 Guéret	**M. Oger** (Vice-Pdt) - Tél 06.84.40.04.58 32, rue Krüger - Rés Athéna, app' 64- 87100 Limoges ogfrederic@orange.fr
LYON	**M. Christophe Paterna** - snalc-lyon@orange.fr 61, all. de la Font Bénite - 42155 Saint-Léger-sur-Roanne Tél 06.32.06.58.03	**Mme Anne-Marie Le Gallo-Piteau** 06.08.43.31.12 annemarie.lgp@wanadoo.fr	**Mme Sylviane Arweiler** 36, Avenue du château - 69003 Lyon 04.72.33.21.16 - arweiler.snalc@wanadoo.fr	**Mme Sylviane Arweiler** (voir col. Trésorière)
MONTPELLIER	**M. Karim El Ouardi** - 06.43.68.52.29 SNALC - Les Meravelles II, 16 imp. Antoni Tapies 66270 Le Soler - president.snalcmontpellier@gmail.com	**M. Vincent Clavel** rue du Puits Descarses - 30190 Brignon v.clavel@yahoo.fr - 06.65.55.75.76	**Mme Christine Begue** 30, rue du Grenache - 66200 Latour Bas Elne	**Mme Chantal Outrebon** - Tél 06.84.28.78.02 coutrebon@voila.fr
NANCY METZ	**Mme Elisabeth Exshaw** - Tél 03.83.90.10.90 6, rue du Grand Verger - 54000 Nancy snalc.lorraine@orange.fr	**Mme Anne Weiersmuller** T-Fax 03.83.36.42.02 - snalc.lorraine@orange.fr 3, av. du XXème Corps - 54000 Nancy	**SNALC** 3, av. du XXème Corps - 54000 Nancy	**Mme Anne Weiersmuller** Tél. 06.76.40.93.19
NANTES	**M. Hervé Réby** - Tél 02.40.29.89.00 38 rue des Ecachoirs - 44000 Nantes snalc.acad.nantes@wanadoo.fr	**Mme Marie-Christine Ferrere** 11, rue des Aubépines - 44980 Ste Luce sur Loire snalc.nantes@orange.fr	**SNALC - M. Axel Bergeron** 1, avenue des quatre vents 44210 Pornic	**M. Hervé Réby** (voir col. Président)
NICE	**Mme Dany Courte** - Les Princes d'Orange - Bat B 25, av. Lamartine - 06600 Antibes snalc.nice@hotmail.fr	**Mme Françoise Tomaszyk** Les Eglantiers n°20, rue Amiral Emeriau - 83000 Toulon Tél 04.94.91.81.84 - snalc.83@free.fr	**SNALC** - 396, av. de l'Orée du Parc 83600 Fréjus py.ambrosino@orange.fr	**Mme Dany Courte** (voir col. Présidente) Tél 06.83.51.36.08 - Fax 04.93.74.67.24
ORLÉANS TOURS	**M. François Tessier** - Tél 06.47.37.43.12 21 bis, rue George Sand - 18100 Vierzon presi-orleans@snalc.fr	**M. Laurent Chéron** - Tél-Fax 02.38.54.91.26 28, rue Saint-Marc - 45000 Orléans snalc.orleanstours@wanadoo.fr	**SNALC** - 6, rue J.-B. Clément 45400 Fleury les Aubrais Tél 02.38.73.88.21	**M. Laurent Chéron** (voir col. Secrétaire)
PARIS	**SNALC** - 4, rue de Trévise - 75009 Paris Tél 01.47.70.00.55 gesper@snalc.fr	**M. Frantz Johann vor der Brügge** (voir col. Président)	**M. Laurent Marconcini** SNALC - 4, rue de Trévise - 75009 Paris	**M. Frantz Johann vor der Brügge**
POITIERS	**M. Toufic Kayal** - toufickayal@wanadoo.fr 15, rue de la Grenouillère - 86340 Nieuil l'Espoir Tél 05.49.56.75.65 - 06.75.47.26.35	**M. Alain Roche** 8, av. Louis Dognon - 79110 Chef-Boutonne Tél 05.49.29.76.91	**Mle Elodie Le Droucpeet** 6, rue Youri Gagarine - 79000 Niort elodie.le-droucpeet@orange.fr	**M. Toufic Kayal** (voir col. Président)
REIMS	**M. Benoît Girard** - bbdg@laposte.net 1, place de la Mal Avisée - 08800 Tournavaux Tél 07.86.17.05.45	**Mme Marie-Françoise Barillot** 20, rue Dominique - 10000 Troyes m.barillot@yahoo.fr - Tél 03.25.73.06.00	**M. Thierry Koessler** 12, place Hélène Boucher - 51100 Reims thierry.koessler@free.fr	(voir col. Secrétaire et Trésorier)
RENNES	**M. Sébastien Robreau** - snalc.22@gmail.com 21, rue de Provence - 22440 Ploufragan Tél-Fax 02.96.78.15.43	**M. Gaëtan Maléjacq** - snalc.29@orange.fr 16, rte de la Haute Corniche - 29280 Plouzane Tél 09.64.09.65.16	**M. Philippe Auriol** - auriolphilippe17@yahoo.fr 19, rue Claude Monet - 22000 Saint-Brieuc Tél 09.64.10.65.17	**Mme Brigitte Ayala** - snalc.35@orange.fr Les Riais - 35470 Bain-de-Bretagne Tél 09.63.26.82.94
LA RÉUNION	**M. Pradel** - snalc@snalc-reunion.com 375, rue Mal Leclerc - 97400 St-Denis Tél 0262.21.70.09 Fax 0262.21.73.55	**M. Ph. Peyrat** - phil.peyrat@orange.fr 375, rue Mal Leclerc - 97400 St-Denis Tél 06.92.87.40.02	**M. Patrick Hamel - SNALC** 375, rue Mal Leclerc - 97400 St-Denis	**M. Jérôme Motet** 375, rue Mal Leclerc - 97400 St-Denis Tél 06.92.77.61.00
ROUEN	**M. Thiell** - snalcrouen@yahoo.fr 4, rue du Manoir - 76980 Veules-les-Roses Tél 02.35.97.55.06 Fax 02.35.97.69.08	**M. Nicolas Rat** - nicolas.rat@gmail.com 4, square Jean Monnet - 76240 Bonsecours Tél 09.51.80.55.41	**SNALC - Mme de Bigault de Granrut** 8, rue Jean Jaurès - 76170 Lillebonne Tél 02.35.31.89.01	**M. Nicolas Rat** (voir col. Secrétaire)
STRASBOURG	**Mme Anne Spicher** - Tél 03.88.82.99.58 11, rue J-Jacques Waltz - 67600 Sélestat snalc.alsace@wanadoo.fr	**Mme Gabrielle Spicher** 22, rue du Rhin - 67240 Bischwiller Tél 06.83.29.12.45	**Mme Nathalie Sutter** 20, rue Kirchlach - 67240 Schirrhein	**M. Jacques Bollenot** - Tél 06.73.15.47.24 **M. Guy Hervé Westermann** - Tél 03.89.25.53.24
TOULOUSE	**M. J-F Berthelot** - snalc.toulouse@gmail.com 30, pl. Mage - 31000 Toulouse - Tél 05.61.55.58.95	**M. Jean-Christophe Deydier** jcdeydier@yahoo.fr Tél 06.15.73.50.76	**Mme Marie-Hélène Piquemal** 5, rue Bardou - appt. A61 - 31200 Toulouse mh.piquemal@snalc.fr	**Mme Sylvie Compte-Sastre** - Tél 06.74.05.29.80 **M. Florian Marty** - Tél. 06.03.38.36.79
VERSAILLES	**M. Frédéric Seitz** - 06.95.16.17.92 4, rue de Trévise - 75009 Paris snalc.versailles@gmail.com	**Mme Anna Delmon** - 06.95.33.13.45 4, rue de Trévise - 75009 Paris snalc.versailles@gmail.com	**M. Matthieu Poiré** snalc.versailles@gmail.com	**M. Frédéric Seitz** (voir col. Président)
DÉTACHÉS ÉTRANGER OUTRE-MER	**M. Frantz Johann vor der Brügge** 01.47.70.00.55 - 06.88.39.95.48 etrangeroutremer@snalc.fr	**Mme Anna Delmon** Tél - 01.47.70.00.55 4, rue de Trévise - 75009 Paris	**SNALC** Secteur Etranger Outre-Mer 4, rue de Trévise - 75009 Paris	**M. Frantz Johann vor der Brügge** (voir col. Président)